

**Procès-verbal approuvé
Séance régulière du Conseil d'établissement
Le lundi 8 juin 2020 à 19h
Par visioconférence**

<p>Étaient présents:</p> <p>Mme Isabelle Lacombe, directrice Mme Andrée-Anne Goudreau, directrice adjointe Mme Annie Masson, enseignante Mme Yolaine Lavoie, enseignante Mme Fatima Tedjini, service de garde Mme Caroline Robert, parent Mme Josée Boudreault, parent M. Jean Francœur, parent Mme Josal Kadri, parent Mme Julie Vallée, parent M. Ludovic Lascelles, parent (membre substitut)</p>	<p>Étaient absents:</p> <p>Mme Valérie Allaire, personnel de soutien</p>
---	---

1. OUVERTURE

1.1. Mot de bienvenue

Isabelle Lacombe constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous. La rencontre est ouverte à 19h02. Les présences sont indiquées dans le tableau ci-dessus. Elle précise les modalités d'échanges attendues compte tenu de l'outil de visioconférence utilisé.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Les membres prennent connaissance de l'ordre du jour soumis par Isabelle Lacombe.

C.E.-2019-20-43	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
------------------------	---

1.3. Adoption du procès-verbal du 28 avril 2020

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal de la réunion du 28 avril 2020 transmis par courriel.

C.E.-2019-20-44	Il est proposé et résolu d'approuver le procès-verbal de la réunion du 28 avril 2020 tel que présenté.
------------------------	---

1.4. Suivi au procès-verbal du 28 avril 2020

Isabelle Lacombe réalise le suivi de différents sujets abordés lors de la réunion du 28 avril 2020 :

- **Journée d'accueil du préscolaire et entrée progressive** : considérant le contexte, la journée d'accueil prévue le 12 juin a dû être annulée. En fonction des nouvelles directives transmises par le Ministère, les élèves du préscolaire effectueront exceptionnellement une entrée progressive sur 4 jours. Les fiches d'inscriptions ont été consignées et des groupes équilibrés (sexe, âge, langue, etc.) ont été formés. Les élèves seront ainsi accueillis en demi-groupes (AM ou PM) et les enseignants et les spécialistes se déplaceront de classe en classe pour observer les élèves et former les groupes finaux. Le service de garde sera offert pour les périodes où les élèves ne seront pas en classe. L'horaire régulier reprendra pour tous les élèves le 8 septembre. Un webinaire adressé aux nouveaux parents du préscolaire sera réalisé d'ici la fin juin et une capsule vidéo à l'attention des parents est également en préparation.
- **Projet de loi 40** : le ministre a décidé de repousser la formation des conseils d'administration des Centres de services scolaire au 15 octobre et ainsi de tenir les premières rencontres de ces conseils le 23 octobre. Les Conseils d'établissement devront être constitués au plus tard le 18 septembre. Les représentants au Comité de parents devront également être désignés pour cette date et ainsi, ils devront être nommés lors de l'assemblée générale annuelle. Dans un autre ordre d'idées, la nouvelle appellation du Centre de service scolaire doit être utilisée dans les documents et affichages. L'ancien logo est utilisé en attendant le nouveau.
- **Remboursement des frais 2019-2020** : un crédit applicable l'an prochain sera octroyé à tous les élèves pour les frais de reprographie non utilisés (18,3%) ainsi que pour les activités payées et qui ont été annulées. Le montant varie selon les niveaux, entre 3 \$ et 22 \$. Un chèque sera émis pour les élèves qui quittent la Commission scolaire. Pour les autres, il est également possible de demander un chèque si le montant est de plus de 10 \$, sinon le crédit apparaîtra à la facture transmise aux parents en début d'année. En ce qui concerne les contributions volontaires, les sommes non utilisées doivent demeurer pour le même projet l'an prochain. Une question est posée pour le remboursement des activités parascolaires. Un crédit sera donné par l'organisme Moi J'Bouge et les parents seront remboursés pour l'atelier de langue.
- **Retour à l'école 11 mai** : le retour à l'école fut complexe à organiser, avec beaucoup d'information manquante et peu de temps pour se préparer. Les groupes devaient être d'au plus 15 élèves et ne pas se mélanger. L'horaire des récréations a dû être revu. La semaine du 4 mai a été consacrée à l'aménagement de l'école, la réorganisation des groupes, des horaires ainsi qu'au marquage des classes et de la cour, etc. Tout s'est très bien déroulé pour l'accueil des 25 groupes la première semaine. De nombreux rappels des règles et de la distanciation, surtout à l'extérieur, ont dû être faits par le personnel. Deux groupes ont été ajoutés pour la semaine du 25 mai ainsi que deux autres pour la semaine du 1^{er} juin. C'est au total 325 élèves sur 518 qui sont retournés à l'école.

En ce qui concerne l'école à distance, les enseignants attirés ont dû s'approprier de nouveaux groupes et élèves, s'arrimer avec les titulaires et ajuster la charge de travail en plus de suivre l'évolution des directives ministérielles. Cela a nécessité beaucoup d'ajustements. Un recadrage a également été nécessaire auprès de parents qui pensaient que les enfants seraient plus autonomes. Malgré le fait que la scolarisation soit obligatoire, plusieurs parents n'envoient pas de trace et l'école a dû prendre des mesures pour communiquer avec eux. En ce qui concerne le prêt de matériel informatique, ce sont en tout 3 ordinateurs qui ont été prêtés et l'argent annoncé par le Ministère permettra l'achat de 2 tablettes pour l'école. L'école avait déjà

effectué une commande de tablette (dépense déjà prévue pour le remplacement de matériel informatique) et en aura ainsi en provision si la situation devait se représenter à l'automne. Somme toute, les commentaires des parents sur le retour à l'école et sur l'école à distance sont plus positifs que négatifs aux yeux de la direction.

Jean Francoeur indique qu'il a pour sa part été déçu de l'accompagnement de l'école dans les premières semaines pour l'enseignement à distance et dans la façon dont ça s'est déroulé. Il observe que beaucoup d'énergie semble avoir été mise sur le retour à l'école au détriment de l'enseignement à distance. Bien qu'il comprenne la complexité de la situation, il déplore le fait que l'école n'ait pas réussi à intégrer davantage les enfants restés à la maison comme partie prenante et que ça a eu comme effet de les détacher de l'école. Le sentiment est également partagé par d'autres parents ayant vécu l'accompagnement de leurs enfants. Ils reconnaissent que la situation semble s'être améliorée à partir du moment où des contacts virtuels ont été établis et formalisés avec les élèves à la maison.

La production d'un post-mortem par les enseignants est encouragée afin d'évaluer ce qui a bien et moins bien fonctionné pour continuer à construire et à se préparer à toute éventualité pour l'automne. Il est fortement suggéré de sonder également les parents et de voir comment ils auraient pu être mieux outillés pour accompagner leurs enfants. Josal Kadri souligne également l'importance de prendre en considération le point de vue de l'enfant dans la réflexion.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

3. DÉCISION ET DISCUSSION

3.1. Approbation des listes de matériel scolaire 2020-2021

Les membres ayant reçu les listes à l'avance, Isabelle Lacombe attire l'attention sur quelques points saillants. Elle souligne notamment une particularité pour les listes de 1^{ère} et 5^e année alors que dans la section « achetés par l'école » on retrouve le point « cahier d'exercices ou maison ». Elle explique que dans l'objectif d'avoir des listes identiques par niveau, cette façon de faire a été suggérée afin que peu importe si l'enseignant utilise le cahier d'exercices ou un cahier maison, le même montant sera chargé aux parents. Enfin, elle précise que les listes sont conformes aux directives reçues et qu'elles seront déposées sur le site internet de l'école.

Les participants soulignent certaines coquilles restantes aux listes. Un commentaire est adressé concernant la possibilité de mettre sur la liste, pour les niveaux concernés, la flûte à bec avec une notion « facultative ». Isabelle Lacombe répond que même si plusieurs parents choisissent d'acheter en début d'année une flûte pour leur enfant, il n'est pas possible de la mettre sur la liste selon les règles en vigueur, les flûtes devant être fournies par l'école (matériel non périssable).

Caroline Robert souligne le travail réalisé dans la simplification et l'uniformisation des listes.

C.E.-2019-20-45	Il est proposé et résolu d'approuver les listes de matériel scolaire 2020-2021 avec les corrections mineures proposées.
------------------------	--

3.2. Approbation du document d'informations générales des parents

Les membres ayant reçu le document à l'avance, Isabelle Lacombe en présente les grandes lignes et souligne les principales mises à jour effectuées. Elle précise que tous les documents d'information normalement transmis en début d'année aux parents ont été réunis dans un seul et même document. Les règles de sécurité et les mesures d'encadrement ainsi que le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école ont été intégrés.

C.E.-2019-20-46	Il est proposé et résolu d'approuver le document d'informations générales des parents.
-----------------	---

3.3. Service de garde

3.3.1 Approbation du service du traiteur pour 2020-21

Isabelle Lacombe propose de reconduire les Savardises comme service de traiteur pour l'année 2020-2021, les parents et le personnel de l'école ayant de bons commentaires.

C.E.-2019-20-47	Il est proposé et résolu d'approuver la signaure d'un contrat avec le service de traiteur des Savardises pour l'année 2020-2021.
-----------------	---

3.3.2 Approbation du document d'information générale du service de garde

Mme Fatima Tedjini se joint à la réunion.

Isabelle Lacombe passe en revue les ajustements apportés au document et qui concernent principalement les montants pour les pénalités. Un membre demande pourquoi 10 \$ est chargé aux parents en cas de retard pour l'inscription à une journée pédagogique. Fatima Tedjini explique que ce montant découle des modalités de la Commission scolaire et qu'il faut parfois encourir des frais pour embaucher des éducateurs supplémentaires lors d'ajouts d'élèves au-delà de la date limite d'inscription. Isabelle Lacombe souligne que l'école est en attente de précisions du ministère pour fixer le montant de la pénalité pour le retard en fin de journée.

C.E.-2019-20-48	Il est proposé et résolu d'approuver le document d'information générale du service de garde, sous réserve des ajustements et besoins de consulter à nouveau le Conseil d'établissement pour les autres montants à confirmer, dont la pénalité pour le retard en fin de journée.
-----------------	--

3.3.3 Approbation des journées pédagogiques 2020-21

Isabelle Lacombe indique qu'il est difficile de prévoir une programmation externe pour les journées pédagogiques étant donné l'incertitude dans les règles qui seront imposées à la prochaine rentrée scolaire et pour éviter de payer des frais d'annulation si l'activité ne pouvait avoir lieu. Une programmation maison pour les journées pédagogiques des mois d'août et de septembre est ainsi suggérée et la programmation complète sera présentée au conseil en septembre pour approbation. Elle précise qu'en raison des travaux à l'école, le service sera offert pour les journées pédagogiques du

mois d'août, mais que le lieu sera à confirmer (pourrait être à l'école du Campanile). Les parents des enfants inscrits seront avisés en temps et lieu.

C.E.-2019-20-49	Il est proposé et résolu d'approuver les journées pédagogiques du mois d'août et de septembre 2020.
------------------------	--

3.4.Date de l'assemblée générale des parents, dernier CE 2019-2020 et premier CE 2020-2021

Les participants conviennent de tenir l'assemblée générale des parents le 16 septembre et ainsi de tenir en amont un dernier CE le 26 août afin d'approuver le rapport financier et le rapport d'activités pour présentation et adoption à l'assemblée générale. La première rencontre du Conseil d'établissement aurait quant à elle lieu le 29 septembre.

3.5.Bilan plan d'action 2019-2020 (si possible)

3.6.Fin des classes le 19 juin

Isabelle Lacombe indique qu'il est proposé de terminer l'école une heure plus tôt pour la dernière journée, soit à 14h15 plutôt que 15h15. La directrice générale a donné son accord. Le service de garde serait offert gratuitement jusqu'à 15h15.

C.E.-2019-20-51	Il est proposé et résolu d'approuver la fin des classes à 14h15, soit une heure plus tôt, le 19 juin.
------------------------	--

3.7.Amendement grille-matières 2020-2021

Isabelle Lacombe explique que le Ministère a transmis une nouvelle mesure qui demande l'ajout d'une heure de spécialité par cycle au préscolaire. L'heure doit se dérouler dans le local avec le titulaire et la matière sera enseignée à titre d'éveil, il n'y aura pas de programme spécifique ni d'évaluation. Il est ainsi proposé d'ajouter l'anglais et la musique à la grille-matières pour le préscolaire, à raison de 30 minutes par cycle pour chaque matière.

C.E.-2019-20-52	Il est proposé et résolu d'approuver l'amendement proposé à la grille-matière pour le préscolaire.
------------------------	---

4. INFORMATION

4.1.Compte-rendu des journées pédago. au service de garde.

Fatima Tedjini présente le bilan des journées pédagogiques pour 2019-2020.

4.2.Organisation scolaire 2020-2021.

Isabelle Lacombe souligne que 537 élèves sont inscrits pour l'année prochaine et que 25 groupes seront formés selon la répartition suivante :

- Préscolaire, 1^{re} et 2^e année : 4 groupes;
- 3^e, 4^e et 5^e année : 3 groupes;
- 6^e année : 4 groupes.

Elle précise également que suite à la modification de l'aire de desserte, 6 élèves quitteront l'école au 1^{er} cycle, 2 élèves au 2^e cycle et aucun au 3^e cycle.

Enfin, une question est adressée quant à la disponibilité des locaux considérant le nombre de groupes. Isabelle Lacombe indique que le local d'informatique sera récupéré pour devenir un local de spécialité et qu'un local d'anglais sera également récupéré.

4.3.Modalités rentrée scolaire 2020-2021

Isabelle Lacombe indique que l'école a été consultée sur deux scénarios possibles pour la rentrée scolaire de l'automne :

- Dans le premier scénario, tous les élèves rentreraient à l'école avec des mesures sanitaires accrues. La distanciation ne serait plus obligatoire chez les enfants, mais le resterait pour les adultes. Les groupes ne seraient pas mélangés et le lavage des mains, conservé.
- Dans le deuxième scénario, la rentrée scolaire se ferait à temps partiel. La fréquentation serait obligatoire, mais avec des modalités permettant de réduire les groupes, par exemple une alternance entre la classe et la maison (une journée sur deux ou une semaine sur deux) avec des plans de travail adaptés en conséquence.

Le scénario retenu sera transmis d'ici la fin de l'année, avec approbation de la santé publique.

Jean Francoeur propose que l'école continue à se préparer à une 2^e vague ou à éclosion locale qui ferait que l'enseignement à distance serait nécessaire pendant quelques semaines. Il amène également l'idée que cet enseignement à distance pourrait être éventuellement appliqué aux journées de tempêtes.

4.4. Rapport de la présidente du Conseil d'établissement et correspondance reçue

Caroline Robert indique qu'elle n'a pas de correspondance à partager.

Elle en profite pour souligner que malgré le fait que nous ayons traversé une zone d'incertitude, l'école a su composer avec le peu de réponses reçues. Elle partage son appréciation à l'égard du document de question-réponse préparé par la direction à l'intention des parents et souligne que cette initiative a permis de faire preuve de transparence et de partager l'information. Elle suggère de conserver l'idée et de continuer à développer ce réflexe et salue le fait que l'école soit réceptive aux commentaires.

4.5. Rapport de la direction

Isabelle Lacombe présente son rapport qui traite des points suivants :

- Malgré le contexte et les mesures imposées, la fin des classes sera tout de même soulignée par des activités en classe. Josal Kadri suggère que la fin des classes soit également soulignée pour les élèves à distance.
- Une activité pour les finissants de 6^e année sera organisée en respect des mesures imposées et les élèves seront invités à venir chercher leur album et prendre une photo.
- Une capsule vidéo à l'intention des nouveaux parents du préscolaire est en préparation et un webinaire sera organisé pour répondre à leurs questions.
- Il y aura un 3^e et dernier bulletin dans lequel les compétences seront évaluées par R (réussi), NR (non réussi) ou NE (non évalué). Pour les élèves faisant l'école à la maison, l'enseignant devra se fier à la trace qu'il a reçu. Pour le préscolaire, le Ministère demande la vraie cote (A-B-C-D) mais les enseignants auront quand même la possibilité de mettre NE lorsqu'ils ne sont vraiment pas en mesure d'évaluer.
- Bien que la comédie musicale n'ait pas eu lieu, Mme Nathalie a produit une bande-annonce dans laquelle on y voit tous les élèves de 6^e année.
- Les travaux sur l'école sont entamés. Toute la brique sera refaite et le sous-sol sera repeinturé. Les travaux devraient être terminés à temps pour la rentrée scolaire.

4.6. Rapport de la représentante au comité des parents

Josal Kadri fait part des sujets abordés lors de rencontre du Comité de parents du 13 mai, soit la possibilité ou non de filmer dans les classes pour l'école à distance, la loi 40, les remboursements de frais 2019-2020, le trajet du projet de tramway qui traversera le terrain de l'école de Rochebelle, l'anglais intensif en contexte de COVID ainsi que la présentation des règles budgétaires et d'un déficit estimé à 3 M\$. Elle souligne que la dernière réunion de l'année 2019-2020 aura lieu le 11 juin.

4.7. Rapport de la trésorière

Josée Boudreault mentionne qu'aucune nouvelle dépense n'a été faite récemment. Elle souligne que le montant destiné à la comédie musicale sera reporté à l'an prochain, le chèque n'ayant pas été fait pour 2019-2020.

4.8. Rapport de la Fondation

Isabelle Lacombe mentionne les points suivants :

- L'appel et l'analyse des demandes de projets des enseignants prévus pour avril 2020 ont été reportés à l'année prochaine en raison de la complexité de faire les achats.
- La levée de fonds pour l'achat de matériel scolaire pour les familles les plus touchées est toujours en cours. Plus de 1000 \$ ont été amassés à ce jour.

5. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est traité.

6. FERMETURE

6.1.Date de la prochaine rencontre

Isabelle Lacombe rappelle que la prochaine rencontre est prévue le 26 août à 19h.

6.2. Levée de la réunion

La réunion est levée à 22h02, tous les points à l'ordre du jour ayant été couverts.

Caroline Robert, présidente

Julie Vallée, secrétaire